

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
A BELIN-BELIET (33)

Séance du 20 juin 2025
Délibération n°2025-56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 11 juin 2025 à Marcheprime à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à Belin-Béliet le vendredi 20 juin 2025 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
 Date de la convocation : 12 juin 2025

Étaient Présents: Mme ARDOUIN Aimée portant pouvoir de Mme VALIORGUE Magali, M. DECLERCQ Cyrille, M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de M. PAIN Cédric et Mme DESMOULIN Karine, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent portant pouvoir de Mme BREQUE Claudie, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. SAINTORENS Denis, Mme WEBER Sophie portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique.

Absents excusés (pouvoirs): BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme WEBER Sophie, Mme DESMOULIN Karine ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GILLE Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie (absente), M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie (absente), Mme MESPLES Olga ayant donné pouvoir à M. LANUSSE Denis (absent), M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SAINTORENS Denis ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme VALIORGUE Magali ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée.

Absents : M. BACHÉ Alain, M. BAUDE Vital (excusé), Mme BEAUMONT Patricia, M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. BOUFFIN Yann, M. CARRERE Paul (excusé), M. DUFAY Michel (excusé), M. DURRIEU Michel (excusé), M. FORET Thierry (excusé), M. LAGRAVE Renaud, M. LANUSSE Denis (excusé), Mme LARRUE Marie, M. LASSALE Jean-Claude, Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MARIE Lucie (excusée), M. MARTINEZ Manuel (excusé), M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, Mme PIQUEMAL Sophie, M. SARTRE Philippe (excusé), Mme TAPIN Maylis, M. TAUZIN Arnaud (excusé), Mme TOSTAIN Emmanuelle.

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	7	Représentant nombre de voix	32
Nombre de pouvoirs	10	Nombre de voix pour	32
Total présents et pouvoirs	17	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	
		Ne prend pas part au vote	

**EDUCATION ENVIRONNEMENT ET ACTION
 CULTURELLE**

Attribution subventions 2025

1) Aides aux projets et dynamiques culturelles

Référence charte : Enjeux 43

L'année 2025 confirme l'intérêt, le positionnement du Parc dans les dynamiques culturelles de territoire et la richesse des partenariats qui se développent. Le rapport évaluatif de la Charte apporte également un regard intéressant sur l'action culturelle, sa perception, la plus-value qu'elle amène dans les dynamiques de nos communes et auprès des acteurs culturels. Cette proposition de délibération auprès des structures cultures locales, Cie, collectivités montre l'écoute et l'accompagnement du Parc auprès de ses acteurs de terrain.

Son engagement dans un ensemble de résidences, de co-productions, affirme le rôle et la place du Parc dans les dynamiques de créations culturelles auprès des partenaires dans des champs de thématiques qui font écho aux enjeux de la charte du Parc.

L'année 2024 a été particulièrement riche en présence artistique sur le Parc avec 7 résidences. Nous avons pu faire un bilan et partager en commission culture - éducation le 4 juin 2025 à Sore.

Pour 2025 le Parc accompagne avec ses partenaires 6 résidences d'artistes sur des thématiques qui viennent enrichir, apporter, partager un regard artistique sur des enjeux de la charte comme : le ciel étoilé – la forêt – les ressources naturelles – notre relation à l'environnement au travers de pratiques sportives, ...

L'ensemble de ces projets positionne le PNR comme un réel acteur culturel avec des liens de plus en plus importants avec les autres PNR ou Parcs Nationaux. Une reconnaissance de l'action culturelle du Parc s'affirme, se partage auprès d'événement comme avec le CD24 auprès des élus de la collectivité, dernièrement au national avec les agences culturelles sur le thème de « l'itinérance culturelle » et une audition pour un rapport Ministériel sur la Culture dans les territoires ruraux.

Ces projets :

- **s'inscrivent pleinement dans les droits culturels :**
- Sont des leviers de connaissance du territoire et d'action au changement, à la transition écologique.
- Amènent, encouragent à **faire histoire commune**, autour de thématiques et d'enjeux du Parc : pollution lumineuse, Rivière Sauvage, biodiversité, préservation des ressources, ...
- **Permettent d'être assembleur de dynamiques, d'envies**
- Développent des projets d'évènementiels, autour de la culture- art nature.

Cette complémentarité éducation environnement et action culturelle est une réelle spécificité – mode opératoire du PNR Landes de Gascogne.

Pour l'année 2025, certains projets nécessitent une aide financière pour leur bonne réalisation et complémentarité nécessaire avec les partenaires. En tenant compte du règlement culturel voté en Comité Syndical en 2013, de la convention triennale avec la Région, de la convention avec l'IDDAC « scène partenaires » et le CNAREP, le Président propose les aides suivantes à attribuer.

Subventions : Action culturelle :

PP6// Action 26 et 27 : 43 000 €				
COUP DE POUCE				
BENEFICIAIRES	PROJETS	BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION	PROPOSITION DE L'AIDE ACCORDÉE PAR LE PARC	PARTENAIRES ASSOCIÉS
Mémoire Culture et Développement. Projet	Nos Landes : projet d'animation générationnel avec des rendez - vous d'auteurs, d'artistes et une dimension éducative. Plus	3500 €	600€	Communautés des communes Cœur Haute Lande

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL Séance du 20 juin 2025
A BELIN-BELIET (33) Délibération n°2025-56

	de 8 temps forts de rendez - conférences - concerts.			Communes de Sagnac – Moustey – Pissos
« Au feu la Lande » de Félix Charbonnier	Un tout jeune producteur du territoire qui se lance sur un premier film d'artiste, en auto production sur la question de la forêt – des incendies mais avec une référence à la culture Gasconne vivante ou passée.	8000 €	1000	Acteurs de terrain SDIS – DFCI – Sargosse – collectif ciron – Isabelle loubère :
CO ORGANISATION & CO PRODUCTION				
Théâtre de Gascogne	ARTISTES EN COMMUNE avec la Cie Echo à la Casa. 1 semaine de présence artistique à Sabres à la rencontre du public (écoles - Lycée - école de musique – asso ...) pour 1 soirée débat / une générale avec le Lycée et le spectacle le 6 juin.	15000 €	1500 €	Théâtre de Gascogne - DRAC- Ville de Sabres - Communauté des Communes Cœur haute Lande
Fédération des cercles de Gascogne	Entrez dans les cercles, plus de 50 dates de rencontres artistiques dans ces cercles avec la dynamique d'une commission programmation.	45000 €	5000 €	Convention sur 3 ans PNR – CD33 - CD40 - Région + IDDAC + OARA sur projet spécifique
LES NUITS ATYPIQUES	Un festival itinérant où se croise des artistes défendant une culture – musique locale avec des artistes portant le même engagement dans leurs pays. Films – débats – stages – concerts ! Dates dans le PNR à Saint Symphorien – Prechac – Villandraut - Bourideys	182000 €	5000 €	CD33 – Région – DRAC – IDDAC communes
FORET D'ART CONTEMPORAIN	Un parcours à ciel ouvert avec l'installation de 26 structures , une dizaine aujourd'hui en commande en plus des refuges d'art en création ! Un important travail en EAC. INNAUGURATION DES ESCALES ATYPIQUES à Pissos	402000 €	5000 €	Convention d'objectifs quadri partie : DRAC – CD33- CD40 – Région - PNR
CNAREP sur le Pont	« Accueils Concertés » pour une résidence d'artistes « Du Grain au Jardin » pour le projet de création « Godasse ». Projet sur le thème de la randonnée dans la	65000 €	5000 €	OARA – CNAREP – scènes conventionnés

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL Séance du 20 juin 2025
A BELIN-BELIET (33) Délibération n°2025-56

	nature. Itinéraire de créations avec les autres PNRs. A noter que ce projet s'inscrit dans la ligne PP6 / Action 27 « projet culture inter Parc ».			
CNAREP sur le Pont	« Accueils concertés » de Résidences d'arts de la rue. Dans le cadre du travail sur les arts de la rue, autour de créations sur des enjeux environnementaux, deux propositions de créations sont accueillies sur le PNR avec la Cie Pernette – Danse contemporaine pour un spectacle en milieu forestier : Wi-La Peau des arbres	67000 €	4000 €	CNAREP - Ministère de la Culture - Ville de Besançon, le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et le Conseil départemental du Doubs.
Cie du Cheval Songeur	Spectacle « Bestial », une première création sur notre rapport à la forêt	27000 €	5000 €	CNAREP – IDDAC – Scène conventionnée de Boulazac
Association Kimono Production	« Le Chant du Courlis » un projet d'installation de Mélanie Trugeron / réalisations sonore – lecture performée teinture végétale	14000€	2000 €	IDDAC – ALCA
Cie Rouge Eléa	« Conversation avec un arbre » reprise de création pour une adaptation plus légère scéniquement et être plus souple sur les exigences logistiques. Présentation de la nouvelle formule dans le cadre de forêt en scène.	8500 €	1400 €	CNAREP – Agglo BAB
VRAI VRAI films	Réalisation d'un film documentaire sur la Leyre qui explore de manière poétique et philosophique la relation complexe entre la nature et la culture notre relation avec la rivière !	101120 €	2000 € 2 ème tranche d'aide	Région -Fonds Clicli mémoire – Mediapart – TENK.fr – CNC CD17 – PROCIREP-ANGOA
DIFFUSION				
CINEMAGIN'ACTION	Amener à sortir les films dehors... en plein air sur une proposition de regroupement à Pissos. 3 soirées de concerts et films en plein air.	36400 €	2000 €	Villages - com de com Cœur Haute Lande - CD40
LE FESTIVAL DU POLAR / ASSOCIATION VERS	Festival du polar à Saint-Symphorien avec rencontres d'auteurs – concerts, mais surtout un travail important de	62200 €	1500 €	Région - CD33 - Ville de Saint Symphorien

D'AUTRES HORIZON	médiation au travers des jeunes avec plus de 30 classes accueillies			
ASSOCIATION DU BRUIT EN COULISSES	Proposition de soutenir 2 projets : Un stage de théâtre à destination d'un public d'enfants boursiers et/ou en situation précaire, intitulé « A la rencontre de Ce(ux) qui nous entoure », sur la thématique du lien qui unit l'homme à la nature et à son environnement et surtout proposition de l'aide au festival PopulEyre sur 3 jours d'une programmation plurielle.	34200 €	2000 €	CD33 – Ville de Salles - mécénats

Total des aides aux projets dans le cadre du contrat de Parc : 43000 €

2) Action culturelle // Coopérative des artisans du spectacle.

Référence de la charte : enjeu 69

Contexte et rappel de la démarche du projet :

L'action culturelle est un axe fort de la charte du Parc. Le territoire du Parc est repéré comme « terre de création artistique favorable à l'émergence de projets originaux ». La question de l'accès au matériel, à la présence d'une compétence technique, mais aussi le développement du réflexe « éco manifestation » est une problématique d'actualité pour le territoire et ses dynamiques. Cet enjeu fait partie d'une action repérée de la mesure 69 de la Charte du PNRLG.

Pour l'année 2024, c'est, 266 prêts de matériel, 200 interventions des techniciens du CLAS, 41 prêts du Parc mutualisé. Mais aussi un ensemble d'interventions d'ingénierie au profit des associations ou communes....

L'équilibre financier de ce projet est fragile. Un DLA a été initié pour bien partager le modèle auprès des financeurs. Une nouvelle convention doit être proposée dans l'intérêt d'apporter une lisibilité à la structure.

PP6 // ACTION 28 // OUTIL DE COOPÉRATION ET MUTUALISATION : 6000€				
Coopérative des artisans du spectacle	Participation au projet de la coopérative à l'échelle du territoire pour le déploiement technique dans le cadre des spectacles accueillis.	180 000 €	6000 €	Région – CD33 – CD40 – IDDAC - sociétaires - Communes

Le Président propose de renouveler notre partenariat et confiance à la Coopérative des artisans du spectacle et surtout ne pas hésiter à rejoindre cette aventure sociétale dans le champ de l'ESS qui se joue sur le territoire du Parc au bénéfice de la qualité d'un service et d'une économie financière pour les porteurs de projets.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

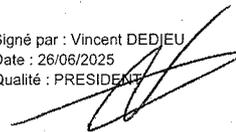
- **D'AUTORISER** le Président de signer les conventions de partenariats avec ces acteurs culturels pour l'aide accordée
- **D'AUTORISER** le Président de renouveler notre participation à la CLAS
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 26/06/2025
Qualité : PRESIDENT



Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le

27/6/2025